

prix du blé dans le monde d'aujourd'hui. Le maintien des prix mondiaux et des prix établis dans l'Arrangement international sur les céréales a une importance essentielle pour les producteurs de blé et les agriculteurs du monde entier. Le gouvernement a fait des efforts extraordinaires pour maintenir en vigueur les dispositions de l'Arrangement international sur les céréales. Toutefois, l'écart entre les prix et les dispositions de l'Arrangement a des conséquences tragiques pour les agriculteurs et les producteurs du Canada et de tout l'univers. Le gouvernement conserve l'intention de tout faire pour rétablir l'application entière de l'AIC.

• (12.10 a.m.)

Le problème dont souffrent les producteurs de blé et les agriculteurs des Prairies est très grave. C'est un problème dont le gouvernement actuel reconnaît l'existence et dont le premier ministre (M. Trudeau) lors de sa récente visite dans les Prairies, a pu se rendre compte sur place. La tournée du premier ministre dans ces provinces avait été organisée de façon à lui permettre de rencontrer de petits groupes de cultivateurs, choisis au hasard à travers la région, et de s'entretenir avec eux pendant quelques heures des problèmes concrets. C'est là, somme toute, la véritable façon de communiquer, façon fort supérieure à celle qu'adoptaient les hommes politiques dans le passé qui, eux, ne s'adressaient qu'à des foules, ne faisaient que des discours sans entendre ce que les gens avaient à dire. Le premier ministre du Canada n'est pas ce genre d'homme politique. Il s'est rendu sur place pour entendre les opinions des gens, pour se rendre compte de leurs problèmes, pour en discuter avec eux, et il s'est acquitté de sa tâche d'une façon remarquable lors de son récent voyage.

Une voix: Le ministre est peut-être le seul de cet avis.

L'hon. M. Lang: Les députés d'en face ont récité la liste des difficultés. Comme ce sont des nouveaux venus dans cette enceinte, je crois comprendre qu'ils imaginent leur conduite convenable du point de vue politique. Ils refusent de reconnaître qu'il sera peut-être nécessaire de prendre des mesures sévères pour attaquer ce problème et d'attribuer au gouvernement le mérite d'avoir pris certaines dispositions à l'égard de l'arrangement sur les céréales. Je sais que mes collègues et d'autres députés de ce côté-ci ont longuement parlé des avantages considérables que retireront les cultivateurs par suite de la mise en œuvre de notre programme d'avances en espèces. Les députés d'en face ont tendance à mépriser ce programme comme si des avances libres d'in-

térêt à un moment où les taux d'intérêt sont élevés, étaient peu de chose et comme si des avances possibles de plusieurs centaines de millions de dollars étaient aussi, en ce moment, de peu d'importance. Les députés d'en face ont aussi entendu la description des programmes gouvernementaux qui permettront à la Commission canadienne du blé de vendre le blé canadien. On peut dire que grâce en grande partie à l'exemple qu'a donné le ministre de l'Industrie et du Commerce (M. Pepin) aucune restriction n'a été imposée à la Commission canadienne du blé, afin de lui accorder toute la latitude voulue pour lui permettre de vendre le blé à crédit. Les facilités de paiement qui ont été mises à la disposition des acheteurs sont, en fait, remarquables.

Les députés d'en face ont demandé des solutions.

M. Gundlock: Le ministre me permettra-t-il une question?

L'hon. M. Lang: Plus tard si le député veut bien. Les députés semblent avoir oublié que la part du Canada dans le marché mondial du blé a augmenté cette année en comparaison de l'année dernière et que c'est la baisse de la demande totale sur le marché mondial qui a eu une répercussion profonde sur les ventes. Ils ont omis de faire le rapprochement et de conclure que les avances importantes de liquide ont signifié que le gouvernement avait entrepris un programme d'achat de blé à la ferme du producteur.

Il devrait être évident pour les députés du côté opposé que le problème ne réside pas seulement dans la pénurie des ventes. On doit aussi considérer les prix en rapport avec les coûts de production. Les députés d'en face ont dit de temps en temps que les frais des fermiers avaient augmenté, surtout à la suite de la protection offerte à de nombreuses personnes de notre société. Cette protection a entraîné pour les fermiers des difficultés financières. Bien qu'ils aient évoqué ce fait, certains députés n'ont pas soufflé mot de certaines mesures gouvernementales dans la bonne direction, concernant des ventes à long terme et la réduction des coûts de production. Par exemple, nous avons des programmes tels que celui qui propose une réduction tarifaire accélérée dans la négociation Kennedy.

Je signalerais aussi les mesures projetées pour équilibrer le budget et les dégrèvements accordés aux fins d'amortissement pour certains instruments spécialisés, en vue d'atténuer les pressions inflationnistes exercées sur l'économie. Je signalerai aussi aux députés la création de la Commission d'enquête sur les prix et les revenus, qui devrait ouvrir la voie à suivre afin de refréner ceux qui abusent de leur pouvoir pour fixer les prix et les revenus

[L'hon. Otto E. Lang.]